



Tempo

La Réole JUIN 2024

N°40

CADRE DE VIE

- > Propreté
- > Faucardage

P.04

CULTURE

- > Chemin des Arts
- > Animations à venir

P.14

SPORT

- > Journée olympique à La Réole
- > Portraits de champions

P.16

GRATUIT

MAGAZINE DE LA VILLE

lareole.fr

édito



Chères Réolaises, chers Réolais,

Le printemps est désormais bien installé dans notre belle cité, apportant avec lui son lot de renouveau et d'espoir. Alors que les rues se parent de leurs plus beaux atours floraux et que le soleil revient réchauffer nos cœurs, j'aimerais partager avec vous quelques réflexions sur l'avenir de notre territoire.

Comme vous le savez, les décisions prises par l'État ont parfois des répercussions importantes sur nos collectivités locales, sans qu'une réelle concertation n'ait eu lieu en amont. C'est le cas avec le transfert annoncé de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes en 2026, mais aussi avec la récente révision de la carte des zones de revitalisation rurale, rebaptisée «France ruralité revitalisation». Notre communauté de communes se retrouve malheureusement exclue de ce dispositif, ce qui pourrait rendre notre territoire moins attractif que d'autres pour les entreprises et professionnels de santé. Face à ces défis, les élus de La Réole sont déterminés à se mobiliser et à mener des actions fortes, comme ils l'ont fait par le passé.

Nos efforts collectifs, notre ténacité ont permis de métamorphoser notre centre ancien, jadis en grande difficulté, et qui offre aujourd'hui des rues végétalisées appréciées par tous, des places de qualité permettant aux enfants et à leurs parents de se promener en toute sécurité, aux commerces de déployer leurs terrasses, et au plus beau marché de France d'attirer de plus en plus de monde, faisant la fierté de tous les Réolais.

Les derniers travaux réalisés par la Régie (bourg neuf et quartier du collège), ainsi que les travaux de renouvellement de la ligne électrique souterraine de 63 000 volts allant de la gare de La Réole au poste électrique au rond-point de Monségur, seront bientôt terminés. Les travaux de voirie pourront ensuite être lancés. En cette période printanière, alors que les animations se multiplient et que de nouveaux commerces ouvrent leurs portes, profitons pleinement des charmes de notre ville et soyons fiers d'être Réolais !

Ensemble, nous continuerons à nous battre pour notre territoire et pour le bien-être de tous. Nous vous tiendrons informés des avancées de nos actions et comptons sur votre soutien indéfectible pour faire entendre notre voix auprès de l'État.

Unis, nous serons plus forts pour relever les défis à venir.

Bien à vous,

B. Marty

Bruno MARTY
Maire de La Réole



Sommaire

URBANISME	P. 03
> Adressage postal	
> Stationnement	
> Aire piéton	

CADRE DE VIE	P.04-05
> Propreté	
> Faucardage	
> Permis de végétaliser	

PROJET DE VILLE	P.06
> Aménagement de la rue Michel Dupin	

VOIRIE	P.07
> Circulation dans le quartier du collège	

FINANCES	P.08-09
> Bilan 2023	
> Budget primitif 2024	

ÉCOLES	P.10
> Les activités	

CITOYENNETÉ	P.11
> Hommage à Jean Galissaire	
> Découverte de la municipalité	

ACTION SOCIALE	P.12
> Portraits de résidents	
> Repas des Aînés	

COMMERCES	P.13
> Nouveaux et anciens commerces	

CULTURE	P.14-15
> Chemin des Arts	
> La Petite Populaire	
> Le 5 bis, théâtre et cætera	

SPORT	P.16-17
> Terre de Jeux 2024	
> Portraits de champions	

RETOUR EN IMAGE	P.18
> Invite ton Maire	
> Vindediou	

LA PAROLE AUX ÉLUS	P.19

Adressage la suite ...

La loi demande aux communes de vérifier que toutes les adresses soient précisément identifiables. Cette opération est indispensable pour assurer la rapidité d'intervention des services d'urgence, l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis, la précision des GPS, etc.

La commune a commencé ce travail en 2023. Les personnes concernées ont été informées et ont reçu un certificat d'adressage et des précisions sur les démarches à effectuer.

Dans les prochains mois, il s'agira d'attribuer un nom aux rues qui n'ont pas actuellement de dénomination. Certains noms de lieux-dits pourront être réemployés.

Parce que l'équipe municipale est consciente de l'attachement que portent les riverains à leur quartier, elle associera les habitants volontaires à ce processus. Des réunions de quartier pourront être organisées dans les secteurs concernés.

Une délibération du conseil municipal sera prise pour entériner la dénomination choisie.

Les adresses déjà certifiées sont disponibles sur le site La Réole (33352)

BASE ADRESSE NATIONALE : www.adresse.data.gouv.fr/base-adressenationale/33352



Après une période de test, la commune a sollicité l'ensemble des usagers des rues concernées afin d'établir les conditions d'accès à cette nouvelle aire piétonne. L'objectif était de concilier les contraintes et besoins de chacun : riverains et usagers (piétons, personnes à mobilité réduite, familles), commerçants, livreurs ou encore artisans.

Les résultats de cette enquête montrent que la réalisation de cet aménagement est très appréciée, mais aussi que les attentes sont diverses en termes d'usage au quotidien.

C'est pour cela que la piétonnisation de ces rues s'accompagne d'une certaine souplesse.

AINSI, PLUSIEURS ACCÈS SONT AUTORISÉS :

- **Aux riverains des rues Armand Caduc et Bénac, certains soirs de la semaine** (dépôt de courses, chargement de véhicule, par exemple).



Stationnement

Pour favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces de proximité, des zones bleues ont été créées dans le centre-ville. Elles ont une durée de stationnement limitée à 1h30 de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi dans les secteurs suivants :

Ancienne Gendarmerie (Place Rigoulet)
Place George Chaigne
Avenue Delsol
Rue des Frères Faucher
Rue des Tilleuls
Rue Jean Renou
Rue Jean Duprada
Parking des Jougadoux
Place Richard Cœur de Lion
Place des Martyrs de la Résistance

Les détenteurs d'un macaron de stationnement résidentiel peuvent stationner jusqu'à trois jours consécutifs dans les lieux suivants :

Ancienne Gendarmerie
Rue des Tilleuls
Rue Jean Renou
Rue Jean Duprada
Place Richard Cœur de Lion
Place des Martyrs de la Résistance
Avenue Delsol (sur les 5 places signalées)

Aire piétonne

Armand Caduc / André Bénac

- **Aux livreurs, en matinée** (pour acheminer les commerces).

- **Aux personnes à mobilité réduite et aux professions médicales, sans restriction.**

Pour les déménagements et interventions d'artisans, une autorisation spécifique d'accès sera donnée par la police municipale.

Pour tous ces accès autorisés, le principe reste celui d'un temps d'arrêt limité dans l'aire piétonne. Le stationnement d'un véhicule sur une durée de plus de 15 minutes y est donc proscrit.



Renseignements et demande de macarons pour les résidents à l'accueil de la mairie.

La propreté : une responsabilité partagée

La collecte et le traitement des déchets - dont la gestion de la déchetterie - est une compétence de la Communauté de Communes qu'elle a déléguée à l'USTOM. Les inscriptions, les déclarations de changement de situation peuvent se faire directement en ligne auprès de l'USTOM. Pour vous aider dans ces démarches, la Mairie a souhaité que l'USTOM soit présente en Mairie 2 à 3 lundis après-midi par mois de 14h à 16h30 ; n'hésitez pas à venir les rencontrer !

La commune assure l'entretien et le nettoyage des espaces publics selon un planning hebdomadaire précis : balayage, lavage et - en raison d'incivilités - du ramassage des déchets. **En plus des nuisances engendrées, ces incivilités sont coûteuses pour la collectivité.**

DES SANCTIONS EXISTENT :

- Non-respect des consignes de collecte (jour, horaires, tri) : **amende de 35€ minimum**
- Dépôts sauvages : amende de 135€ minimum (la commune ayant instauré des sanctions plus élevées dans certains cas de figure)

Soyons responsables et respectons notre cadre de vie !



Pour les petits logements ou dans l'attente de la fourniture des bacs, pensez aux sacs prépayés pour les ordures ménagères et aux sacs de pré-collecte pour les recyclables. À ne sortir que le jour de collecte !

Enfin, conformément à la réglementation, l'entretien des trottoirs devant votre logement est de votre responsabilité. **Cela inclut le balayage, le désherbage, et le nettoyage des feuilles mortes, sur toute la largeur du trottoir jusqu'au caniveau.**

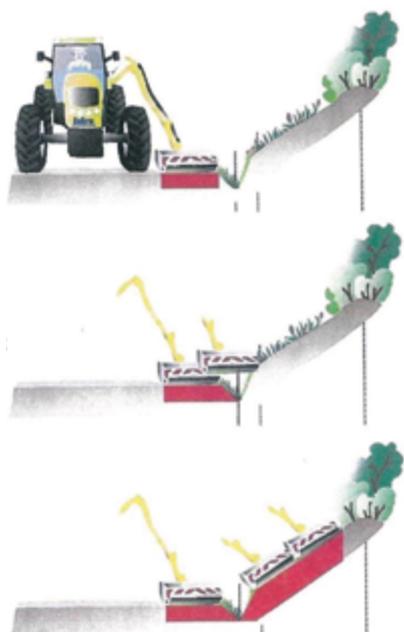


Retrouvez plus d'infos sur : www.lareole.fr



Fonctionnement du plan de faucardage

“Ce faucardage désigne l'opération qui consiste à faucher les végétaux qui bordent les cours d'eau pour garantir le bon écoulement des eaux.”



Le plan est mis en place par le service technique en suivant la réglementation départementale.

➔ FAUCARDAGE DES ROUTES COMMUNALES : 20 453 MÈTRES LINÉAIRES FOIS DEUX CÔTÉS = 40,9 KM !

- 1^{er} passage : coupe de sécurité accotement + points sensibles de mi-avril à fin mai.
- 2^e passage : coupe de propreté accotement + points sensibles + demi fossé côté voirie de mi-juillet à août
- 3^e passage : coupe complète accotement + points sensibles + fossés complets + talus de fin octobre à novembre

➔ FAUCARDAGE DES ENTRÉES DE VILLE : 4 430 MÈTRES LINÉAIRES

- 1^{er} passage : fin avril début mai
- 2^e passage : début juillet
- 3^e passage : début octobre
- 4^e passage : suivant la pousse de décembre

➔ CHEMINS VICINAUX, CHEMINS RURAUX ET CHEMINS DE RANDONNÉE

- Passage du tondo broyeur deux fois par an 3432 mètres linéaires
- Passage de l'épareuse* deux fois par an

➔ ... ET EN PLUS

- Un passage complet de gyrobroyeur s'effectue sur le site de Mijema (12 hectares) chaque printemps
- Entretien des fossés divers et entretien des ruisseaux

*machine qui coupe les buissons et l'herbe au bord des routes



Expérimentation du permis de végétaliser

Le permis de végétaliser est une autorisation délivrée par la mairie, qui permet aux habitants de végétaliser des parcelles de l'espace public pour embellir leur quartier et contribuer à la protection de l'environnement.

La Ville de La Réole prépare une expérimentation du permis de végétaliser dans le quartier du Bourg-Neuf (Jougadoux) pour soutenir les initiatives citoyennes de végétalisation de l'espace public. Ce dispositif sera ensuite progressivement étendu à l'ensemble des quartiers.

Un « permis de végétaliser » sera délivré par la Ville de La Réole à toute personne, collectif ou association volontaire pour assurer la réalisation et l'entretien d'un dispositif de végétalisation situé à proximité immédiate de leur domicile ou de son commerce.

Ces objectifs

- 1 -

Permettre l'appropriation des espaces publics et renforcer le lien social

- 2 -

Contribuer à l'accueil et à la préservation de la biodiversité en ville

- 3 -

Encourager l'aménagement d'îlots de fraîcheur urbains

- 4 -

Contribuer à l'embellissement de l'espace public et à l'enrichissement du patrimoine végétal

Taille des platanes

Les platanes des quais ont été taillés en février dernier par une entreprise mandatée par la commune.

Elle était nécessaire pour des raisons de sécurité et afin d'éviter de provoquer des dégâts. Une taille plus légère sera effectuée tous les deux ans.



Michel Dupin

Michel Dupin, historien réolais, a publié en 1839 une notice historique intitulée « *La Réole et ses environs* »

Cet ouvrage, outre le récit des événements marquants de l'histoire de la ville, livre de remarquables indications sur la vie quotidienne des habitants d'autrefois, notamment le nombre d'artisans et de commerçants du début du XIX siècle.

On y trouve également les recensements de la population de 1765 à 1836, ainsi que les données concernant les mariages, les naissances (légitimes ou naturelles) et les décès.

Michel Dupin s'intéresse également aux différentes maladies qui touchaient la population, dont il fournit des statistiques et tient à rassurer ses lecteurs en précisant que «l'habitant est en général bien constitué, mais de taille moyenne, et qu'il est affable, poli et hospitalier».

La rue Michel Dupin fait peau neuve

Entièrement réaménagée, cette rue initialement goudronnée fait désormais la part belle à de nombreuses plantations (poiriers, grimpantes, etc.). Elle a aussi retrouvé une vocation de place à travers la création d'un espace planté dédié à la détente des petits et grands et d'une zone de stationnement composée de dalles engazonnées.

Historiquement, cette place était constituée de jardins cultivés et fut une place de marché. La commune a donc souhaité recréer l'ambiance d'une place conviviale et agréable à vivre.

Située à proximité immédiate de l'ancien Hôtel de Ville, cette rue ou place-jardin apporte gaieté et fraîcheur à ce secteur à valeur patrimoniale. Vous pourrez aussi y trouver des jeux pour enfants, des bancs et la trace d'un ancien puits. Les pavés de la rue Armand Caduc ont été réemployés à l'occasion de ce projet et les réseaux aériens ont pu être enfouis. Les riverains du quartier ont participé à la construction du projet, à travers deux rencontres avec la commune et ses partenaires. Ils ont notamment fait le choix de limiter la circulation des voitures et d'en faire un espace essentiellement piéton.

Ce projet (subventionné à 60%) s'inscrit dans le programme de revitalisation du centre-ville. Quant à l'Hôtel Peysseguin, il a fait l'objet d'une étude historique et a été mis en sécurité. Il fera l'objet d'un appel à projet pour de l'hébergement de courte durée.

L'inauguration

a eu lieu le 24 MAI
en partenariat avec les associations et commerçants locaux du centre-ville ;
ce fut une belle occasion de fêter la fin des travaux et de redécouvrir le quartier.





Travaux

Remplacement des conduites de gaz terminés dans le quartier du collège

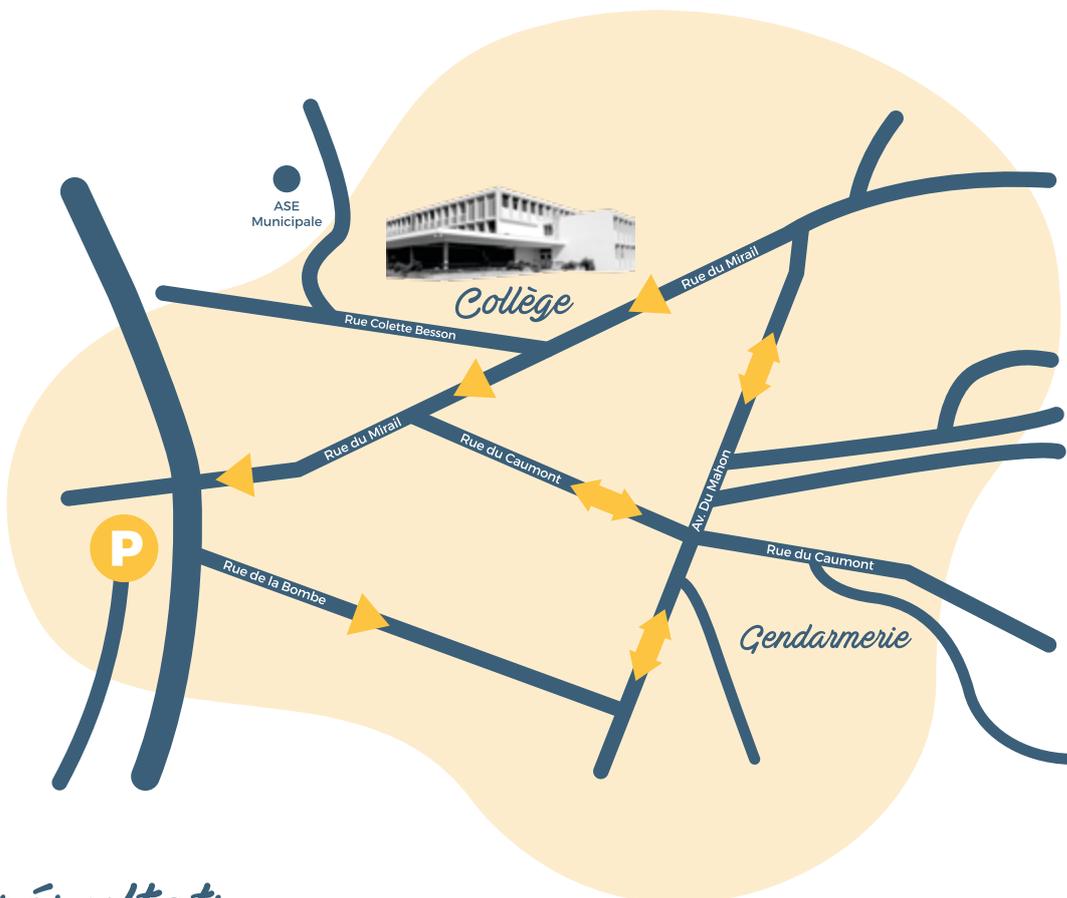
D'importants travaux ont été réalisés par la Régie dans le quartier du collège. Il s'agissait de remplacer les conduites de gaz vieillissantes. Cette opération d'envergure a nécessité plusieurs semaines de chantier, occasionnant quelques perturbations pour les riverains que nous remercions pour leur compréhension.

Nouveau

Plan de circulation testé grandeur nature

Pendant la durée des travaux, un nouveau plan de circulation a été mis en place à titre expérimental aux abords du collège. L'objectif était de sécuriser les déplacements des élèves.

La rue du Mirail a ainsi été mise en sens unique, empêchant le croisement des véhicules dans cette rue aux abords du collège. Cette mesure a permis de fluidifier le trafic aux heures d'entrées et de sorties de l'établissement scolaire.



Des résultats

concluants et un retour positif

L'expérimentation de ce nouveau plan de circulation s'est avérée concluante. Les remontées de la part des parents d'élèves, des enseignants et des riverains ont été très positives, saluant l'amélioration de la sécurité aux abords du collège.

La municipalité a donc décidé de pérenniser le sens unique rue du Mirail afin de sécuriser durablement les alentours de l'établissement scolaire. Les collégiens pourront ainsi se rendre en cours en toute quiétude, sans risquer de traverser entre des files de voitures.

2023 > UNE ANNÉE ÉCONOMIQUE DIFFICILE, MAIS UNE GESTION RIGOUREUSE POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES SERVICES.

L'année 2023 a été marquée par un contexte économique national difficile, avec notamment :

Hausse

Des charges et des coûts

- Augmentation des charges énergétiques (électricité, gaz, carburants, etc.) et du coût des denrées alimentaires, en raison de l'inflation
- Hausse du point d'indice, qui a entraîné une augmentation des salaires des agents municipaux
- Augmentation des charges financières, avec la hausse des intérêts d'emprunts

Malgré ces défis, la ville a réussi à bien maîtriser ses dépenses de fonctionnement en 2023. Elle a conservé une bonne santé financière grâce à des efforts de gestion importants.

Efforts de gestion en 2023

- Baisse de 10% des charges générales : la ville a réussi à réduire de manière significative ses dépenses de fonctionnement, comme les achats de produits d'entretien, les dépenses d'énergie, d'eau ou encore de fournitures de bureau.
- Recentrage de l'action sur les compétences obligatoires de la commune : la ville s'est concentrée sur les services essentiels qu'elle doit fournir à la population, en mettant de côté certaines dépenses moins prioritaires.
- Développement des partenariats, notamment avec la Communauté de communes en mutualisant certaines tâches et réaliser des économies d'échelle.

Maintien

de la qualité des services

La ville a poursuivi ses efforts pour maintenir un niveau élevé d'autofinancement et conserver la qualité des services rendus aux usagers :

- Restauration scolaire : la majorité des familles accède désormais à des repas à prix très abordables (repas à 1€ pour 3/4 des familles) et de qualité, réalisés par les agents de la restauration.
- La ville a veillé à assurer le bon fonctionnement de ses infrastructures (écoles, équipements sportifs, etc.).
- La ville a continué à soutenir financièrement les associations locales, sportives, culturelles et sociales qui jouent un rôle essentiel dans l'animation et la vie de la commune.

Grâce à cette gestion rigoureuse tout en préservant la qualité des services, la Commune.



INVESTISSEMENT 2024

4 M€ pour La Réole
son cadre de vie
et l'avenir

Budget Primitif 2024

	BP 2024		BP 2024
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 687 447.04€	ATTENUATION DES CHARGES	35 000.00€
FRAIS DE PERSONNEL & CHARGES ASSIMILÉES	2 658 821.12€	VENTE PRODUITS FAB, PRESTATION DE SVCE	167 979.00€
ATTENUATION DE CHARGES	11 000.00€	IMPOTS ET TAXES	3 609 578.00€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	383 279.95€	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 242 304.00€
CHARGES FINANCIERES	80 946.75€	AUTRS PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	233 600.00€
CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 000.00€	PRODUITS FINANCIERS	200.00€
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	62 531.00€	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
DEPENSES IMPREVUES	11 000.00€	REPRISE SUR AMORTISSMTS. ET PROVISIONS	- €
VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 900 000.00€	OPE. D'ORDRES DE TRANS. ENTRE SECTION	40 000.00€
OPÉRATIONS D'ORDRES	346 917.33€	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 841 282.19€



Rénovation du centre-bourg

• Les travaux de rénovation du centre-bourg ont représenté un effort très important pour la collectivité en 2022 et 2023.

• Ces travaux sont aujourd'hui achevés, permettant d'améliorer significativement le cadre de vie des habitants.

Poursuite des investissements

• Il est nécessaire de poursuivre les investissements pour continuer à améliorer la vie quotidienne des habitants.

• Ces investissements permettront également d'entretenir le patrimoine de la ville, de prévenir les risques et de préparer l'avenir.

Investissements programmés en 2024

- Un budget de 4 M€ a été alloué aux investissements pour l'année 2024
- Outre le programme récurrent de travaux (bâtiments, voirie, espaces verts), les principaux

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SONT :

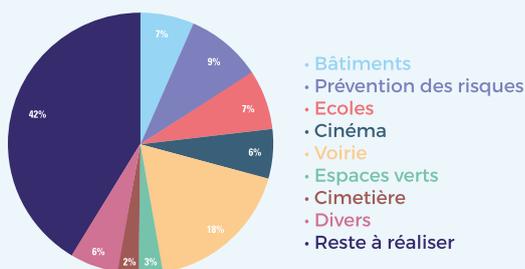
- L'amélioration de l'accessibilité et la rénovation énergétique du cinéma
- L'aménagement du Bourg-Neuf en partenariat avec la Régie
- La mise en conformité du barrage du Charros
- Des études pour la restructuration des écoles et le Prieuré des Bénédictins

Financement sans recours à l'emprunt

• Ces investissements seront réalisés sans recours à l'emprunt, ce qui témoigne de la bonne gestion financière de la collectivité.

LA VILLE DE LA RÉOLE POURSUIT DONC SES EFFORTS D'INVESTISSEMENT POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE SES HABITANTS, ENTRETENIR SON PATRIMOINE ET PRÉPARER SON AVENIR, LE TOUT DANS UNE LOGIQUE DE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES.

Détails des travaux 2024



Investissements 2024



Nota : les subventions sont versées en moyenne un an après la réalisation des travaux. C'est la raison pour laquelle la commune a souscrit un prêt relais de 1M€ qui sera remboursé cette année (ce qui explique le montant élevé du virement à la section d'investissement et du remboursement d'emprunt pour 2024)



Une école dynamique

L'équipe pédagogique a proposé cette année encore une foule de projets aux enfants du groupe scolaire, avec en particulier : de l'éducation au développement durable et à l'environnement avec une intervention sur la médiation animale en maternelle ; une journée verte où 6 classes de la grande section au CM2 ont collecté les déchets et profité d'animations organisées par les

Lycéens de Renou avec la planète ; des rencontres sportives ; du cinéma avec le programme Cinécole ; de l'éducation aux médias avec un projet sur les fake news et la fabrique de films projetés au cinéma Rex ainsi que la découverte du spectacle vivant grâce au soutien de la ville et du dispositif « Au Fil de l'eau » de la Communauté de communes.

FOCUS SUR ...

Plaise Charlut

Après une représentation de théâtre d'ombres au Comoedia de Marmande, les CP et CE1 ont joyeusement assisté à deux spectacles de qualité proposés par le Théâtre 5 Bis : « Timide » de la Compagnie Ici Commence et « La bête Beurk » de la Compagnie Monde à Part. L'occasion de découvrir une salle de spectacle à deux pas de l'école !

Les CE1 ont aussi bénéficié du parcours conçu par la Communauté de Communes en partenariat avec TnBA et Avant-Poste en allant voir « Fiesta »,

un spectacle joué à Fontet. Dans ce cadre, des ateliers menés par des artistes autour du jeu, de l'expression et de la scénographie leur ont été proposés.

Autre actualité pour les CP-CE1 : un cycle « Dojo » qui leur a permis chaque semaine de pratiquer la lutte, puis l'accro-gym... Enfin, la classe de Laure Lassalle a accueilli les élèves d'une classe de l'école Dupaty à Bordeaux. Ils correspondent depuis octobre. Lors de leur venue, ils ont pris le temps de découvrir notre ville et notre école.

Cérémonie de remise des cartes d'électeurs

Parce que les droits n'existent que si on en fait usage, les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année ont été conviés à une cérémonie durant laquelle leur carte d'électeur ainsi qu'un livret de citoyenneté leur ont été remis.



Ces enfants en visite à la mairie

L'association **Solid'Avenir** et le service périscolaire de l'école ont proposé des parcours de découverte de la citoyenneté aux enfants.

Les deux groupes ont été reçus par M. le Maire et son adjointe, Camille Estournès. Des occasions d'échanges nourris qui montrent l'intérêt et la curiosité de ces jeunes :

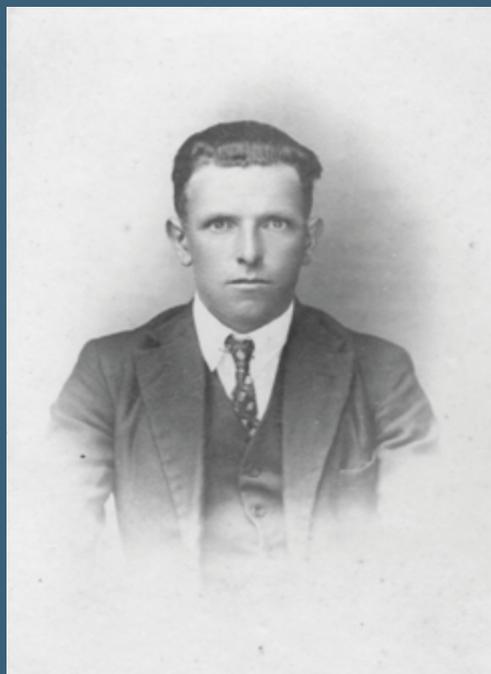
**Quelles sont les missions d'un Maire ?
Comment s'organise une municipalité ?**

Les enfants ont posé de nombreuses questions et ont aussi fait des propositions.

Merci aux encadrants engagés pour la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République !



Hommage à Jean Galissaire



À l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, une plaque en hommage à Jean Galissaire a été posée dans le Jardin public.

M. Galissaire a d'abord combattu lors de la Première Guerre mondiale, il a été blessé en septembre 1918 à Vauxaillon, lors de la bataille de l'Aisne. Reconnu pour son courage et sa détermination, il a rejoint en 1943 le réseau Hilaire-Buckmaster où il participait aux missions de parachutage d'armes destinées aux Résistants. Arrêté à La Réole, il meurt de la torture et des mauvais traitements au camp d'Hersbruck le 18 novembre 1944.

Portraits de résidents



Antoine VEKRIS

Né à Athènes, francophile et francophone, il est élève au Lycée français, avant de venir à Bordeaux pour ses études universitaires. Titulaire d'un doctorat en sciences, il mène une carrière de biologiste moléculaire dans les laboratoires de l'université Bergonié et de l'INSERM. Impliqué dans la création de start-ups en France et aux États-Unis, il est l'auteur de plusieurs brevets d'invention dans son domaine. Menant une retraite paisible aux Jacobins, il se consacre à la pâtisserie pour diabétiques afin de répondre aux restrictions diététiques de son entourage.



Gabriel PEDRAZZINI

Né en Italie, il émigre en France et poursuit ses études à La Réole où il rejoint le patronage paroissial. Après des études à la faculté dentaire, il devient le deuxième dentiste de la commune. Très sollicité par les habitants, il consacre sa vie entière à son métier. Intégré à la vie locale grâce à son implication dans l'équipe de football et le foyer des jeunes, il y construit une vie de famille. Nostalgique, il revient à La Réole après plusieurs années d'absence. Menant une vie paisible aux Jacobins, il apprécie l'esprit de communauté et cherche à retrouver l'ambiance de ses jeunes années réolaises.



Repas des Aînés

Comme tous les ans, les aînés de notre commune se sont retrouvés lors du fabuleux repas des aînés à l'amicale laïque de La Réole. Un magicien et homme de spectacle animait cette fantastique journée, rythmée par quelques airs d'accordéon, de nombreux tours et une belle dose d'humour. Une cuisine savoureuse a pu être dégustée sous les rires de chacun. Une belle journée qui a permis de créer des souvenirs heureux pour tous ceux qui ont pu y participer.





BOUTIQUE GAVA

Tailleur

Après 45 ans d'activité, Pierre GAVA s'apprête à prendre sa retraite. Dans les années 30 et 40, ses parents, originaires de Sacile, arrivent à La Réole et c'est en 1966 qu'ils ouvrent l'incontournable magasin de vêtements pour hommes au 45 rue Armand Caduc.

En 1978 il rejoint l'entreprise familiale et prend la suite de son père en 1987. Nous saluons le professionnel qu'il est, son investissement pour dynamiser le commerce réolais en prenant en 2007, la présidence de l'Union des Commerçants, mais aussi l'animateur infatigable de la rue Armand Caduc toujours souriant, prêt à rendre service, prêt à rendre plus belles les vitrines, plus chaleureuses les rencontres ; Merci !



LA STRADA

Restaurant

Depuis Décembre 2023 Josiane Leys et Gilles de Girardi profitent d'un repos amplement mérité ! Recrutés par Jeanott Preignac en 1985 ils prennent sa suite en 1991.

Trente deux années qui ont vu se succéder avec le même enthousiasme des générations entières tant pour se régaler de la cuisine de gilles que pour partager l'incroyable gentillesse de Josiane et sa bonne humeur permanente. Ils ont fait de la Strada un lieu de restauration incontournable. Merci à eux et bienvenue à Jérémy et Evan à qui nous souhaitons une aussi belle réussite !

1 Rue Armand Caduc - 33190 La Réole
Tél. : 05 56 61 29 08

Nouveaux

commerces & changement d'adresse

LA RÉOLE
BOUGE !



PIZZERIA LE LAZIO

Restaurant

Après des mois de rénovation et de transformations, cette ancienne banque a pris l'allure d'un très beau restaurant et propose des pizzas de très grande qualité dans un cadre paisible.

7 Rue Armand Caduc - 33190 La Réole
Tél. 05 24 09 41 21



LES SOINS DE JULIE

Soins - Bien-être

Ce cabinet de médecine traditionnelle et énergétique chinoise a été ouvert depuis peu sur les quais par Julie. C'est une autre approche du bien-être grâce aux outils et à la philosophie de la médecine traditionnelle chinoise.

6 Avenue du maréchal Joffre - 33190 La Réole
Tél. 06 81 46 10 79



C' DU VIN

Restaurant

Notre caviste, Charlotte, déménage ! Oh, pas bien loin puisque l'entrée se trouve désormais à l'ancienne perception et place Rigoulet, soit une quinzaine de mètres plus loin dans la rue Caduc. Un superbe local.

98 Rue Armand Caduc - 33190 La Réole
Tél. 06 76 21 68 67



LA FOLIE EN TÊTE

Librairie

Comme la saison est aux déménagements, nos libraires, Anne et Jeanne ont investi le 32 rue Bénac. Pas bien loin non plus, car elles étaient au 36 ! L'espace est beaucoup plus grand et le choix de livres est vaste.

32 Rue André Bénac - 33190 La Réole
Tél. 05 56 71 92 44

Cette année encore, la saison culturelle sera pleine de surprises !

Qu'elles soient organisées par la mairie ou par les nombreuses associations présentes dans notre ville, les manifestations culturelles attirent chaque année de plus en plus de monde. Hormis le plaisir qu'elles nous procurent, elles contribuent grandement au rayonnement de notre ville et sont un atout incontestable pour le commerce local.



Un théâtre de poche à La Réole

Depuis près d'un an, la ville compte un nouveau lieu culturel : le 5 Bis, rue Jaganneau (à proximité de la place Rigoulet). Elise Dubroca en est la directrice et propose une programmation vivifiante et pour tous les publics, à petits prix. Si le théâtre est de taille modeste, l'ambition est grande. Les premiers mois sont un succès puisque les spectacles jouent le plus souvent à guichet fermé. Les élèves de l'école et du lycée ont aussi pu en profiter pour voir des spectacles et échanger avec des artistes. Au 5 Bis, l'ambiance est chaleureuse : une compagnie de théâtre amateur s'y retrouve et les bénévoles de l'association vous accueillent avant chaque représentation. A découvrir !

Le 5 Bis Théâtre et Caetera

infos : relaiculturel@gmail.com / 06 19 70 01 68



Le Chemin des Arts

Présente différentes facettes de la vie artistique et culturelle (peinture, théâtre, photographie, musique, etc.) - est un ensemble de manifestations organisées par la mairie qui se déroule de mai à octobre. Afin de permettre un accès à tous les publics, ces manifestations sont gratuites ; elles se tiennent dans plusieurs lieux emblématiques de notre ville. **Cette année, ce sont 8 concerts, 4 expositions, 3 représentations théâtrales et un concours de peinture qui rythmeront notre été du Chemin des Arts.**

Le concours de peinture

Premier volet du chemin des Arts, il s'est déroulé le 12 mai sous un ciel un peu chargé. 25 personnes s'étaient inscrites à ce concours organisé en partenariat avec l'association Couleurs d'Aquitaine et à 17h, après délibération du jury, les prix ont été remis aux heureux gagnants de chaque catégorie. Bravo aux participants !

Le Café de La Petite Populaire

situé rue Armand Caduc vient de fêter ses 6 ans d'ouverture ! Née de la force de tout un collectif de personnes en 2018, cet espace n'est pas qu'un café. C'est un véritable point de rencontres, d'accueils, de travail, d'ateliers, d'expressions diverses et variées qui a su au fil du temps s'adapter aux changements et évolutions de la commune, de ses habitants et visiteurs. L'association porteuse, La Petite Populaire, développe une programmation artistique exigeante et tente de proposer toute l'année, concerts, spectacles, performances, inédits, surprenants ou atypiques. L'association s'évertue à être et rester, une alternative, un complément, aux initiatives nouvelles, anciennes qui composent le paysage culturel réolais. La Petite Populaire, c'est 1 salarié permanent, 13 co-administratrices-teurs, 50 bénévoles, 1 600 adhérents pour plus de 70 événements à l'année, une 100^{aine} de partenaires de tous univers, dans l'ombre comme dans la lumière.



Ces concerts



Vous pourrez vibrer aux rythmes du jazz avec VoBo, *Whiskey paradis* et *Sophisticated ladies*, de la chanson française avec Marie Sigal et Barthab, de la musique exotique avec Solange et Nino, de la musique latine avec Carolina Carmona, du chant et piano avec Maxime Jermann et Selma Barouni et du piano classique avec un récital de Seonghyeon Leem. Ces concerts se tiendront pour la plupart dans et autour du prieuré à la belle étoile.

Le théâtre



Trois dates à retenir pour deux pièces : les 27 et 28 juillet pour « la table d'à côté » proposé par le 5bis, théâtre et cætera, puis le 25 août pour « de la mort qui rue » proposé par Vouzénou Compañi.



RAPPELONS QUE ...

Les détails > Horaires, lieux, etc... ainsi que les changements éventuels peuvent être consultés sur le site de la ville lareole.fr à la rubrique « agenda »

lareole.fr 

Ces expositions

De juin à septembre, des expositions sont organisées à l'ancien hôtel de ville. Cette année, le mois de juin accueillera Antonio Barbero, un artiste plasticien espagnol et par ailleurs professeur d'art. Juillet accueillera le peintre Kléber, originaire du Lot, et dont la réputation internationale n'est plus à faire. Au mois d'août, place à l'artiste Clermontoise Lucie Llong.

En cette année olympique, ses tableaux hauts en couleurs font honneur au sport. Enfin, comme chaque année, le mois de septembre est consacré à la photographie. En partenariat avec l'association « C dans la boîte », vous découvrirez des talents émergents ou consacrés de la photo à l'ancien hôtel de ville, mais aussi à la prison.



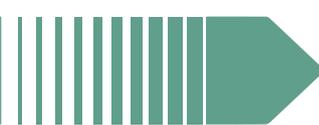
IntraMuros : Les animations de La Réole dans votre poche !

Découvrez l'agenda complet de la ville en quelques clics

- Explorez spectacles, concerts, expos...
- Affinez par centres d'intérêt
- Infos pratiques en un clin d'œil
- Notifications personnalisées

Téléchargez l'application gratuite et sans création de compte dès aujourd'hui !





Une année olympique

LA RÉOLE, TERRE DE JEUX 2024 : UNE VILLE QUI VIBRE AU RYTHME DE L'OLYMPISME !

La France se prépare à accueillir le monde pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Plus qu'une simple compétition sportive, les JO sont une occasion unique de rassembler les citoyens autour des valeurs d'amitié, de respect, de détermination, d'égalité et de courage. La ville de La Réole, labellisée «**Terre de Jeux 2024**», s'apprête à vivre cet événement planétaire avec enthousiasme et ambition et s'engage à mettre en avant ces valeurs fondamentales à travers différents événements portés par ses associations sportives. Parmi les temps forts, la **Journée Olympique et Paralympique du 15 juin** sur le complexe sportif de Léville s'annonce comme un véritable moment de découverte et d'initiations sportives pour tous, pour tous les âges, tous les niveaux et en mixité valides-handi.

20 TERRE DE JEUX 24

*Fête
du
Sport*
à La Réole !



Le 15 juin

Venez nombreux participer à une journée festive et sportive, autour et avec les associations réolaises.

AU PROGRAMME :

- Sports athlétiques
- Aviron
- Escrime
- Balade à poney
- Football
- Rugby
- Judo
- Tennis
- Tir à l'arc
- Marche nordique
- Danse
- Art plastique
- Atelier de recyclerie sportive
- Jeux d'adresse

Emmenez vos enfants remporter la plus belle des médailles !

Romain Noble un sportif en or !



C'est en 1994 à l'âge de 14 ans que Romain Noble découvre l'escrime. Malgré une malformation congénitale, il concourt en compétition avec les valides pendant de nombreuses années. En 2008, c'est désormais en handisport que Romain Noble pratique le sabre et l'épée.

Palmarès :

3 médailles olympiques dont une en or

Quadruple champion du Monde

Quadruple champion d'Europe

Quintuple champion de France

Romain Noble sera présent à La Réole le 15 juin prochain lors de la Journée Olympique et Paralympique.



Colette Besson une étoile filante



Professeure d'éducation physique au collège de La Réole en 1968, loin des projecteurs, Colette s'envole pour les Jeux Olympiques de Mexico avec un rêve : se qualifier pour la finale du 400 mètres. Le 16 octobre 1968, dans le couloir n° 5, elle prend le départ d'une finale palpitante.

Sa foulée fluide et puissante la propulse vers la victoire, battant le record olympique en 52'3. La France exulte et son exploit retentissant entre dans l'histoire du sport international. Surnommée «La petite fiancée de la France», Colette Besson inspire et incarne la persévérance et le dépassement de soi. Sa passion et son triomphe illuminent encore aujourd'hui les pistes d'athlétisme.



Bernard Dufossé un judoka dévoué, accompli et un exemple pour tous !



Membre du club depuis 2003, Bernard a marqué l'histoire du judo handi local par son implication et ses résultats. Judoka dévoué et accompli, il a participé à de nombreuses compétitions nationales et internationales avec notamment une 5^e place honorable à un championnat d'Europe, une médaille d'or, deux d'argent et une de bronze aux championnats de France. Jeune retraité des tatamis, Bernard continue de s'impliquer dans le club et sera mis à l'honneur lors d'un jubilé fin juin. Cet événement sera l'occasion de lui exprimer toute la reconnaissance du club pour son implication, son dévouement et son esprit sportif exemplaire.

Jessica, une jeune passionnée au service du judo !

Jessica, jeune apprentie au sein de l'Ecole de Judo Réolaise, est une véritable force vive. En formation pour le Brevet Professionnel de judo, elle se destine aux métiers du sport et s'investit déjà pleinement dans l'entraînement des jeunes. Ancienne compétitrice, une blessure au genou l'a contrainte à repenser son approche du judo. Mais loin de se décourager, elle a su rebondir et transformer cette épreuve en une nouvelle opportunité. Sa passion, son dévouement et son engagement font d'elle un membre précieux du club de l'Ecole de Judo Réolaise et une source d'inspiration pour tous les jeunes judokas.



Un olivier pour symboliser la paix, la sagesse et la victoire

Le 15 juin prochain, un olivier sera planté sur le complexe sportif de Léville, non loin de la piste d'athlétisme en clin d'œil à Colette Besson. Emblème des Jeux Olympiques antiques, il est un arbre qui rassemble, un symbole de paix, d'unité et de fraternité ; valeurs que la championne a défendues toute sa vie durant.





Une initiative du maire pour aller à la rencontre des habitants : sur simple demande, il se déplace à domicile pour un échange convivial et direct. Les questions, suggestions et projets sont abordés sans a priori.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez scanner ce QR code, et accéder directement à l'agenda de M. Le Maire, sinon contacter l'accueil de la mairie. Depuis février, 33 foyers l'ont accueilli et 63 invitations ont été lancées. Un vrai succès !

Dans une commune comme La Réole, tisser des liens étroits entre élus et citoyens est essentiel. Cette opération crée une relation de confiance, permettant même aux plus réservés d'oser s'exprimer.



Un succès pour le premier salon des vignerons du Réolais !

Le 27 avril dernier, les quais de Garonne à La Réole ont vibré au rythme de Vindediou, le premier salon des vignerons du Réolais en Sud-Gironde.

Organisé par l'association Peña Amis Sud Gironde en partenariat avec la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, la Ville de La Réole et la Régie Multiservices de La Réole, cet événement festif et convivial a rencontré un franc succès.

Dégustations de nombreux vins, gastronomie locale, animations diverses et variées ont ponctué cette journée solidaire dont la moitié des recettes des tickets d'entrée a été reversée à l'association Solidarité paysanne.

Le mot de l'opposition municipale

Réolaise, Réolais, notre groupe refuse et combat la désertification et la précarité de notre territoire. Ainsi, nous sommes prêts à nous mobiliser afin que notre CDC ne soit pas exclu du plan « France Ruralités Revitalisation » (boycotté des élections, démission en bloc, ...)

Concernant le transfert de la compétence eau et assainissement qui doit s'achever au 1 janvier 2026, nous nous inquiétons.

Qu'en est-il de l'avenir de la Régie ? Mr le maire, que faites-vous concrètement sur ce dossier ?

Notre groupe appelle la CDC du REOLAIS sud gironde à un débat avec la population pour préserver un service de proximité avec des tarifs raisonnables

Au quotidien, les réolais déplorent l'état des rues. Qui n'a jamais roulé dans un nid de poule du chemin de ronde n'est pas réolais !

Mr le maire changer le sens de circulation implique d'assurer la sécurité des usagers.

Chers Réolaises, Réolais vos élus de LA REOLE TOUT SIMPLEMENT défendent vos intérêts.

Facebook : La REOLE TOUT SIMPLEMENT

Le mot de la majorité municipale

Chères Réolaises, chers Réolais,

Après deux ans de travaux d'envergure, le centre-ville retrouve un nouveau souffle. Pour anticiper la hausse des températures et apaiser la circulation, la municipalité a misé sur la végétalisation et la création d'espaces verts au cœur de la cité historique.

Les rues pavées ont été réhabilitées, des façades restaurées, de nouveaux espaces verts aménagés. Cette cure de jeunesse préserve le charme de La Réole tout en offrant un cadre de vie plus agréable et respectueux de l'environnement. Nos rues arborées, places ombragées et jardins fleuris invitent à la promenade et à la détente.

Malgré l'ampleur des travaux et la baisse des dotations, la Ville a su maintenir une gestion rigoureuse. Cette maîtrise financière permettra en 2024 la rénovation des routes, l'entretien des bâtiments et des écoles, l'aménagement du Bourg neuf, l'installation de jeux pour enfants et l'embellissement du cimetière. Une année pour préparer 2025 avec nos partenaires et la réhabilitation du quartier rue Lamar.

Nous serons très vigilants quant au chantier de réhabilitation du pont du Rouergue mené par le Département, afin de nous assurer qu'il se déroule conformément au calendrier établi. Nous veillerons à vous tenir régulièrement informés.

Par ailleurs, La Réole reste animée par la municipalité, les commerçants et les associations. Festivals, marchés, visites guidées, événements sportifs et culturels rythment l'année. Amateurs de musique, patrimoine, sport ou gastronomie y trouveront leur bonheur.

Dans cette dynamique positive, la Ville s'engage à renforcer sa proximité avec les habitants. Permanences et visites de terrain : les élus et agents seront à l'écoute pour construire ensemble la ville à notre image, reflet de nos valeurs.

En cette fin de printemps, la municipalité vous souhaite une période radieuse, à l'image de la nouvelle vitalité de La Réole. Profitez des beaux jours, des animations et de ce renouveau dont nous pouvons tous être fiers.



Les tables gourmandes sur l'Esplanade de la Mairie

Profitez des soirées d'été pour savourer des repas conviviaux et gourmands !

QUATRE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

- **4 juillet et 22 août** : Marchés nocturnes organisés par l'Union des Commerçants, Artisans et Associations de La Réole.
- **11 juillet et 8 août** : Marchés des Producteurs de Pays organisés par l'Association Anim'Réolais en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde.

Venez déguster des produits locaux et artisanaux dans une ambiance festive et conviviale.



Salle Noémie de Grenier

La Ville a toujours dédié un espace pour les produits agricoles de son territoire sur son marché, son restaurant scolaire et ses marchés des producteurs de Pays. Ainsi, le premier drive-fermier de Gironde a été mis en place à La Réole, en septembre 2013. Ce projet de drive a essaimé aujourd'hui avec 8 points de retrait sur toute la Gironde. Plus récemment, le réseau «Bienvenue à la Ferme» a réinvesti notre belle esplanade avec les marchés de producteurs de Pays. Le conseil municipal a décidé de rendre hommage à une actrice incontournable de ces réalisations : il s'agit de Noémie De Grenier-Darmaillacq, élue à la chambre d'agriculture. Elle a été apprentie du CFA agricole de La Réole, où elle a créé son projet d'installation en agriculture avec une auberge sur la ferme Gauvry à Rimons. Elle nous a quittés bien trop tôt. Aussi la salle de réunion du Centre de Formation Agricole (propriété de la commune) sera-t-elle nommée « Salle Noémie de Grenier-Darmaillacq ».

Aux urnes, citoyens !

Les élections européennes ont lieu en mairie, dimanche 9 juin de 8h à 18h

Ce scrutin se tient tous les 5 ans. Nous élisons nos 81 représentants français au Parlement européen à Strasbourg. En cas d'absence prévisible, vous pouvez donner procuration à un proche en en faisant la demande en ligne : maprocuration.gouv.fr > Vous devrez ensuite la faire valider en vous rendant à la gendarmerie (où vous présenterez un titre d'identité et votre référence d'enregistrement).

ACCÈS À LA MAIRIE : Parking sur les quais de Garonne, puis prendre l'ascenseur panoramique.

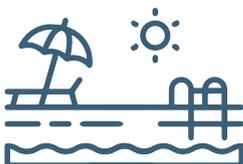


Infos Piscine

La piscine municipale de La Réole ouvre ses trois bassins extérieurs : Du 6 juillet 2024 au 25 août 2024 pour le public, de 14h à 20h

Tarifs :

- Moins de 16 ans : **2.50€**
- Abonnement moins de 16 ans : **45€**
- Plus de 16 ans : **3€**
- Abonnement plus de 16 ans : **55€**
- Carte famille 10 entrées : **20€**



La Réole pratique



MAIRIE

05 56 61 10 11
accueil@lareole.fr / www.lareole.fr
 Lundi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
 Mardi et Vendredi : de 9h00 à 12h00
 Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

POLICE MUNICIPALE

06 19 76 16 37

ACTION SOCIALE

05 56 61 98 10 | Sur RDV les lundis, mercredis et vendredis aux horaires d'ouverture de la mairie

C.A.U.E.

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement
 Permanences au prieuré les 2^e jeudis du mois.
 RDV auprès de la Mairie

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences au prieuré les 3^e jeudis du mois.
 RDV auprès de la Mairie

U.D.A.F.

Union Départementale des Associations Familiales de Gironde | 05 56 01 42 00 | Permanences au prieuré les 2^e et 4^e mardis du mois. Sur RDV uniquement

U.S.T.O.M.

Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères. Permanences au prieuré les 2^e lundis du mois | Sans RDV

MA COMMUNE MA SANTÉ

La solution santé mutualisée accessible à tous
 Permanences au prieuré un mercredi par mois
 RDV au 05 64 10 00 48

M.S.R.

Maison de Santé Rurale Pluridisciplinaire
 05 24 25 30 00 | www.maisondesante-lareole.fr

A.P.S.

Antenne d'Accueil des Premiers Soins
 05 56 61 52 53 | Centre de soins non programmés
 Du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00

C.A.P.S.

Centre d'Accueil et de Permanences des Soins
 05 56 61 21 6 | Médecin de garde de 20h00 à minuit

En cas de doute, **composez le 15**

TEMPO LE MAGAZINE

Magazine de la ville de La Réole
 Juin 2024

Tirage : 2 500 exemplaires

Directeur de la publication : Bruno Marty

Coordination, secrétariat de rédaction :
 Christophe Gardner, Fanny Guyonnet

Réalisation : Marie Genevoix

Crédits photos : Mairie de La Réole, B. Cousin, C. Gardner, O. Bayle-Videau, F. Guyonnet, L. Lassalle, Unsplash, Freepik